

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5135>



Mutations intra-académiques 2016 terminées. Maintenant, les TZR.

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Carrières - Mutations 2024 - Archives Mutations des années antérieures (pour mémoire) - Mutations 2016 -



Publication date: jeudi 16 juin 2016

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Conflit avec le recteur : voir ci-dessous

Les commissions pour les COP et les CPE ont eu lieu vendredi 10 juin.

Pour les enseignants (hors EPS), les commissions ont eu lieu les 13-15 juin.

Les collègues qui veulent avoir leur résultat peuvent téléphoner au SNES-FSU à DIJON (03 80 73 32 70) ou bien envoyer un mail (ne pas oublier de donner sa date de naissance).

Les syndiqués ont reçu un SMS et un mail.

Pour les TZR

Les collègues qui deviennent TZR connaîtront leur établissement de rattachement le jeudi 16 juin (ainsi que les TZR actuels qui ont demandé une modification d'établissement de rattachement).

Réunion d'accueil des TZR à Dijon mercredi 29 juin à 14h30 dans les locaux du SNES-FSU

Premières nominations des TZR les 11 et 12 juillet.

Consultez l'article et le document d'accueil des TZR en cliquant [ici](#)

Mutations : un seul problème mais un de trop !

Lundi 13 juin, lors de la première journée d'examen des mutations des enseignants, le SNES-FSU a tenu à revenir sur les mutations des CPE qui avaient eu lieu le 10 juin.

En effet, le rectorat avait alors décidé de muter hors-barème un collègue (issu du LP de Migennes qui sera fermé à la rentrée 2016) en lui attribuant un poste au détriment des collègues demandant ce poste. Quand un poste est fermé, 1500 points sont donnés pour mesure de carte scolaire ; le rectorat a contourné cette règle, n'appliquant pas la circulaire qu'il a lui-même publié !

Le SNES-FSU a interpellé ce lundi le recteur et continuera de dénoncer les mutations à la tête du client. Il y en avait déjà eu une l'an passé en Lettres Modernes, ce recteur est récidiviste !